



Confédération Paysanne
Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le contexte actuels des revendications du monde agricole,

Nous, apiculteurs professionnels, dépendant du façonnage de l'environnement par les pratiques agricoles et subissant la pression de la grande distribution et des concurrences déloyales des miels d'import (tant UE que hors UE) ainsi que de celle de la production de l'apiculture de loisir, Nous affirmons ici nos revendications :

1 / Garder les abeilles en vie et protéger nos productions par une qualité environnementale :

- Non à la régression des normes environnementales
- Retour de la biodiversité et plantation de ressources mellifères.
- Recherche et développement de solutions de luttés efficaces contre les parasites et prédateurs des abeilles.

2/ Sécurisation de nos revenus et régulation des marchés :

- Régulation des importations, étiquetage clair et mise en place de clauses miroirs
- Prix plancher à hauteur du prix de revient.
- Protection des marchés du miel en France vis-à-vis de la concurrence déloyale
- Définir des règles claires en termes de droits et de devoirs entre les professionnels et les apiculteurs de loisir.

Les apiculteurs de tous syndicats sont invités à se joindre au point de blocage initié par la Confédération Paysanne à Saint Quentin Fallavier ce lundi 5 février à partir de 8h pour faire entendre la voix apicole (*Possibilités d'arriver dimanche soir*) ! Opérations coups de poings en GMS prévues dans la journée.